

Agent de surveillance de la voie publique h/f

Au sein du service de la Police Municipale, sous l'autorité hiérarchique du responsable de service, vous participez à la politique de sécurité, de tranquillité publique et de qualité de vie en centre-ville, en assurant des missions d'ASVP et d'opérateur de vidéoprotection. Précisément, vos missions principales seront :

Sur le terrain :

- Contrôler le respect des règles de stationnement sur la zone payante (dissuasion et verbalisation, FPS) ;
- Assurer des missions ponctuelles relatives à la salubrité publique et à l'occupation du domaine public (dépôts sauvages, déjections canines, terrasses, travaux...) ;
- Participer à la surveillance générale du centre-ville et signaler tout événement particulier aux patrouilles de Police Municipale ;
- Renseigner, orienter et assister le public (habitants, commerçants, touristes) ;
- Contribuer à la sécurisation des abords des établissements scolaires en renfort ;
- Participer à l'encadrement des manifestations sportives, culturelles et festives ;
- Participer à la collecte et au contrôle des horodateurs ;
- Rendre compte de votre activité opérationnelle à la hiérarchie.

En salle de vidéoprotection :

- En tant qu'agent habilité, exploiter le système de vidéoprotection dans le strict respect du cadre légal ;
- Assurer la surveillance vidéo dans un objectif de prévention, de sécurité publique et d'aide à la décision ;
- Signaler immédiatement tout événement, comportement suspect ou infraction constatée ;
- Participer aux opérations de recherche, d'extraction et de sauvegarde d'images sur réquisition judiciaire ;
- Tenir les registres réglementaires et respecter strictement les règles de confidentialité, de déontologie et de protection des données personnelles.

Enfin, vous assurerez des missions d'accueil dans le cadre de la continuité du service de la Police Municipale.

Formations et expériences requises

Disposant d'une bonne connaissance du cadre réglementaire d'intervention des ASVP ainsi que des textes relatifs à la vidéoprotection et à la protection des données personnelles, vous maîtrisez les notions liées aux procédures judiciaires encadrant l'exploitation des images vidéo et êtes à l'aise avec les outils informatiques et les logiciels métiers.

Sur le plan opérationnel, vous appliquez les procédures de contrôle et de verbalisation sur le terrain et exploitez un système de vidéoprotection dans le strict respect du cadre légal. Vous savez rédiger des rapports et comptes rendus clairs et gérer des situations conflictuelles ou stressantes avec calme et professionnalisme.

Doté d'un fort sens du service public, vous faites preuve de rigueur, de discrétion et de qualités relationnelles. La maîtrise de soi, l'esprit d'analyse, le respect de la confidentialité et une présentation irréprochable, conforme au port de l'uniforme, sont indispensables à l'exercice de ces fonctions.

Conditions de travail :

- Travail en extérieur et en salle de vidéoprotection.
- Port de l'uniforme réglementaire.
Amplitude de travail entre 6H et 19H du lundi au samedi.

Comment postuler ?

Merci d'adresser votre candidature (CV et lettre de motivation) **avant le 2 mars 2026** à : Madame la Maire, Direction des Ressources Humaines, Hôtel de Ville, 7 bis, avenue de Champagne BP 505, 51331 Epernay Cedex

[Postuler en ligne](#)

Documents

[asvp.pdf](#)